

q n'elle laisserait de côté les vols et les abus de confiance dont Lamerande était accusé par l'arrêt de la Chambre des mises en accusation.

Les débats vont se continuer sur ce point de départ. Le ministère public a cru devoir faire un exposé de l'affaire, le jury l'ayant un peu perdu de vue à la suite des incidents de cette première audience.

Poitiers, 4 décembre.

Après les incidents d'hier, on peut dire que le procès n'a réellement commencé qu'aujourd'hui. Les débats se sont ouverts seulement sur le chef d'accusation de faux en écriture de banque dirigé contre Lamirande. Toute l'audience a été occupée par l'interrogatoire de l'accusé et par l'audition des témoins qui, du reste, n'étaient pas fort nombreux. Il y a eu deux parties fort intéressantes dans l'interrogatoire de l'ancien caissier de la succursale de la Banque à Poitiers. M. le président a voulu faire avec l'accusé le compte de ses dépenses. La cour désirait savoir le sort de tout cet argent qui avait été détourné à la banque. On n'a pas pu avoir d'explications sur la première catégorie des détournements qui portaient principalement sur la réserve déposée dans la cave. Il paraît que le produit de ces dilapidations a été consommé en dettes de jeu, en paiement de dettes personnelles à l'accusé et en libéralités faites à des femmes, car il y a toujours des femmes mêlées à ces infidélités de caissiers. Lamirande jouait gros jeu en diverses parties il avait perdu à Angoulême la modeste somme de 60,000 fr. Lamirande pouvait faire le grand seigneur de l'ancien régime : il prenait ses ressources à une caisse à peu près inépuisable.

Lamirande a eu à s'expliquer sur la somme de 285,000 fr. en billets de banque de 1,000 fr. qu'il avait emportée en quittant Poitiers et la France le 12 mars 1865. D'après lui cette somme lui a été volée. (et il s'en plaignait amèrement à Londres par un interprète et aux Etats-Unis par des avocats.)

Il paraît qu'il avait confié une partie de ses économies à une personne qui avait trompé sa confiance, mais qu'il n'a pas voulu nommer, a-t-il dit, de peur de traverser des innocents. Cependant sur une simple indication, venue de lui, ses défenseurs ont fait des recherches minutieuses, et ils sont parvenus à découvrir une bonne part de ce magot que s'était prudemment réservé Lamirande. Au moment où on s'y attendait le moins, M. Lachaud a montré un gros paquet de papiers qui contenait 110,200 fr. Il les a montrés triomphalement en disant qu'on avait eu bien de la peine à découvrir cette somme et que l'on avait fouillé jusque sur les toits.

M. Lachaud disait que ces malheureux billets de banque étaient dans un état matériel affreux et que l'on s'en apercevrait en les développant. Je donne à deviner en cent où ils ont été retrouvés.....

Cette restitution a fait un incident d'audience des plus réjouissants : le public n'a pu s'empêcher d'applaudir à toutes mains. Le public a toujours été vertueux.

Neuf témoins sont venus ensuite déposer des faits déjà connus. M. Bailly, directeur de la succursale de Poitiers, dont les méfaits de Lamirande ont entraîné la destitution a été entouré de la sympathie de tout l'auditoire.

Il s'était filé à Lamirande parce qu'il appartenait à une excellente famille et qu'il avait la confiance des censeurs et des administrateurs de la succursale. Il a même dit qu'un des administrateurs lui trouvant tant de qualités, avait été sur le point de l'allier à une fort honorable famille et de lui faire donner une jeune et charmante demoiselle, munie d'une dot opulente. Il est heureux pour cette famille que le mariage ne se soit pas conclu.

M. Bourbeau, avocat de la Banque de France, a demandé la condamnation de Lamirande pour crime de faux, et il a fait toutes ses réserves pécuniaires contre l'accusé. A demain les plaidoiries. L'affaire, à ce qu'on pense, finira de bonne heure.

## FAITS DIVERS

On a publié, il y a quelque temps, un ouvrage dont tout commis de douanes ou des octrois doit nécessairement enrichir sa bibliothèque. Il a pour titre : *Les farces des fraudeurs et contrebandiers dévoilées*.

En effet les rubriques employées par ce genre de monde dont l'industrie va croissant, ne laissent pas que de donner à M. M. les douaniers une besogne au-dessus de leurs forces.

Voici un nouveau trait de contrebande qui ne manque pas d'originalité.

Une diligence était au moment de dépasser nos frontières, pour entrer dans un royaume voisin, où plusieurs des articles de nos fabriques ne sont point admis. La conversation des voyageurs se porta naturellement sur ce point; une jolie voyageuse, oubliant un peu la discrétion si commune chez nos dames, confia à toute la voiture qu'elle espérait bien passer en contrebande un beau voile de dentelle de Saint-Gall, soustrait à l'œil profane des commis de douane sous son vêtement le plus intime, et que sans doute leurs téméraires mains n'auraient pas saisis jusque-là.

Chacun félicita la dame sur son adresse et sur son prochain triomphe. Un seul monsieur qui paraissait absorbé dans ses rêveries n'avait rien dit : ces messieurs-là sont parfois très dangereux. On arrive à la douane; le particulier silencieux des-

cend sous un prétexte tout naturel. Quelques moments après, un commis invite très poliment la dame à vouloir bien descendre à son tour; on la fait passer dans le bureau, et on lui annonce qu'on va lui laisser la disposition d'un cabinet de toilette improvisé, afin qu'elle puisse se séparer décemment d'un voile de dentelle qui, d'après les règlements, ne peut l'accompagner plus loin, et que les yeux scrutateurs de M. M. les douaniers ont deviné jusque dans sa retraite. La résistance est inutile et la triste voyageuse contrainte de se soumettre à cette loi abandonnée avec un long soupir le trésor que recélait son sein.

Remontée dans la voiture, il fallait voir quelle éloquence animait ses discours; entendre ses apostrophes contre ces observateurs de société :

« Détestable Argus, présent le plus funeste ! Qu'ait fait aux indiscrets la colère céleste ! »

Une jolie femme se fait aisément un parti et bientôt la voiture retentit d'un concert de malédictions qui ne put cependant déterminer le muet volontaire à prendre la parole, que lorsqu'on se trouva à une distance respectable de la frontière.

— Madame, dit-il alors avec un grand sang-froid à l'aimable plaignante, vous ne vous trompez pas, et je suis en effet le coupable, mais faites-moi le plaisir de me dire quel était le prix du voile que vous regrettez ?

— Il valait près de cent louis, monstre que vous êtes ! dit la voyageuse en sanglotant.

— Eh! madame, séchez vos larmes, et veuillez bien en accepter un de mille écus que je vous offrirai à... où nous allons descendre.

— Est-il possible ?

— Surtout, madame, ne croyez pas que ce soit ici l'effet d'un remords de conscience. Voici l'histoire. Je viens d'introduire par vos moyens à peu près semblables aux vôtres pour plus de cent mille francs de contrebande de même genre en ce pays. Ma petite dénonciation contre vous détourne tous les soupçons qui auraient pu s'élever contre moi, et vous voyez qu'elle n'aura été nuisible à aucun des deux, grâce à la réparation que je vous offre.

On suppose que la dame crut devoir en offrir une à son tour pour ses épithètes maisonnières : — quelle trouva le contrebandier en gros le plus honnête homme du monde et elle se fut volontiers écriée, à l'exemple de cette autre voyageuse : *Charmant voleur!*

— Lundi, à sept heures du soir, le feu s'est déclaré sur la scène du Théâtre des Nouveautés, à Paris.

Les artistes s'habillaient pour la pièce des *Syrènes*; ils ont eu à peine le temps de se sauver, demi-nus pour la plupart, mais sans blessures; cinq minutes après, le lustre s'écroulait avec fracas; les flammes victorieuses jaillissaient par toutes les fenêtres de la façade, et éclairaient à giorno tout le faubourg Saint-Martin. La salle, construite en planches légères, brûlait sur tous les points et formait un immense brasier.

Dès les premiers instants le personnel du poste central de police et de la caserne des pompiers qui se trouvent à quelques pas de là, accourait sur le lieu du sinistre, et organisait les premiers secours.

Le colonel des pompiers de Paris, M. de Willermé, blessé au récent incendie du faubourg Saint-Antoine, n'avait pas pu prendre le commandement de ses hommes, et était remplacé par M. Lebelin de Dionne.

Quelque temps après, M. Nusse, chef de la police municipale, venait prendre la direction générale du service.

Vers dix heures, l'incendie attaqué vivement de tous les côtés était circonscrit, et toute crainte avait disparu pour les maisons voisines. Quant au théâtre, il est entièrement perdu et rien ne reste que quelques débris fumants.

Il n'y a heureusement pas d'accidents graves à déplorer; cependant M. Macé, officier de paix de l'arrondissement, arrivé le premier sur le théâtre du sinistre, a été blessé à la main par un éclat de verre; un pompier a été assez grièvement atteint à la poitrine par la chute d'une poutre; deux autres personnes ont été atteintes légèrement.

En résumé, tout se borne donc à un dommage matériel, considérable, mais réparé cependant comme toutes les pertes purement pécuniaires.

Les plus à plaindre dans tout ceci, ce sont les artistes et les employés, qui vont se trouver sans occupation en plein hiver, au début de la saison, et juste au moment où leur pièce, à peine lancée, commençait à prendre les proportions d'un succès fructueux et durable.

Presque à la même heure un incendie non moins considérable éclatait à la Villette, rue de Flandres, 115, dans une fabrique d'allumettes chimiques. Ayant envahi un atelier mesurant 20 mètres de longueur sur 8 de largeur, les flammes s'élevaient à une grande hauteur, refletaient leur sinistre lueur qui fut aperçue de plusieurs points très-éloignés de leur foyer immédiatement avertis, les sapeurs-pompiers, commandés par le lieutenant Cotrez, ont pris les dispositions nécessaires pour combattre le feu qui menaçait d'envahir toute la fabrique dont les dépendances sont très-vastes et contiennent d'importants magasins. Trois pompes mises en manœuvre n'ont pas mis moins de trois heures pour rencontrer l'incendie et l'empêcher de se propager. L'action des pompiers a été entravée par le manque d'eau,

ce quartier n'étant pas encore pourvu d'un système complet de conduites et de bornes-fontaines.

## VARIÉTÉS

### LES ODEURS DE PARIS (1)

PAR M. LOUIS VEUILLON.

II

L'historien moral de Paris et de ses odeurs est donc toujours, quoi qu'il fasse, ou pour mieux dire quoi qu'on ne le laisse pas faire, l'écrivain polémique de son passé, le journaliste guettant sur la brèche l'actualité qui passe. « Il n'aime guère le temps où il vit, » mais il entre jusqu'au cou dans les idées de son temps pour se colleter avec elles, et, certes, les morceaux lui en restent aux mains ! En dépit de la table des matières qui s'est proposé de discipliner ces admirables coups de poing et de les faire défilier sous nos yeux en sept livres et en cent chapitres, le « beau désordre » de l'écrivain est ici « son grand art. » Sa plume vole où il lui plaît, mais partout où elle se pose, ce sont des bonnes fortunes de style. La verve du moraliste s'ébauche en indignations et s'achève en préférences. Lorsqu'il s'écrie : « Ce n'est pas le moindre méfait de la grande presse d'avoir donné lieu de créer la petite presse, » ne le prenez pas au mot ! Qu'il s'agisse de fustiger cette enfant terrible, le magister prend sa ferrule, il frappe, il sourit, il est desarmé. Point de ses tendresses pour sa grande sœur. Il a hâte de lui donner les écrivains, pour s'en débarrasser plus vite, et il la déshonore avec cet adjectif qui la fait empiétrée, maussade et pesante : la grosse presse. Ne semble-t-il pas qu'on voie courir lourdement le *Premier Paris* en sabots !

Mais voilà beaucoup de ma prose, beaucoup trop ! Au lieu de vous conter le livre, ne vaut-il pas mieux vous le montrer ? Le défilé commence. Je vous présente un écrivain gros, gras et... quelque chose de mieux. Malgré sa corpulence épaisse et son gros ventre, eh! eh! il a fait son chemin !

Galvaudin est homme de lettres et... comme homme de lettres, ses opinions sont larges; comme... ses... sont décentes. Comme homme de lettres et comme... il écrit dans le *Mercur belge*; là, il concilie la décence et la largeur.

Il est si bien renseigné qu'il ne fait jamais passer que les nouvelles qu'il faut.

Pour varier ses correspondances et égayer la gravité des communications politiques, il hante les grands festins officiels. Comme... il les mange; comme homme de lettres, il les décrit; comme correspondant du *Mercur belge*, il se les fait payer. Il faut bien qu'il mange pour décrire, il faut bien qu'on paye pour le décrire. Heureux Galvaudin! encaque coup de fourchette qu'il donne, c'est vingt sous qu'il met dans sa poche, peut-être trente sous...

Dernièrement Galvaudin entretenait le monde du grand dîner de Son Excellence monsieur...

Monsieur le... connaît les hommes. Il a deux chiens qu'il aime par-dessus tout. Ces deux chiens restent dans son antichambre lorsqu'il reçoit. En reconduisant ses visiteurs, il prend plaisir à regarder ses chiens. Un jour qu'il reconduisait Galvaudin, il lui a dit : — Voilà de nobles bêtes ! de nobles créatures de Dieu !

Après la description du dîner et des convives, le publiciste et le législateur Galvaudin est venu aux chiens de Son Excellence. Il leur a consacré une quinzaine de lignes contenant le détail de leurs grâces et traits d'esprit.

Et mon valet de chambre est mis dans les gazettes.

Mais Alceste se fâcherait-il si c'était son chien et non son valet de chambre qu'on eût mis dans les gazettes ? La gloire du valet de chambre est personnelle; la gloire du chien retourne toute à son maître.

Paul-Louis Courier, grand artiste en pamphlets et non pas grand pamphlétaire (il faut distinguer), — nous donne un pendant à Galvaudin :

Je déjeunais chez mon camarade Duroc, dit-il, logé en ce temps-là, mais depuis peu, notez, dans une vieille maison fort laide, selon moi, entre cou et jardin, où il occupait le rez-de-chaussée. Nous étions à table, plusieurs, joyeux, en devoir de bien faire, quand tout à coup arrive, et sans être annoncé, notre camarade Bonaparte, nouveau propriétaire de la vieille maison, habitant le premier étage. Il venait en voisin, et cette bonhomie nous étonna au point que pas un des convives ne savait ce qu'il faisait. On se lève et chacun demande : Qu'y a-t-il ? Le héros nous fit rassurer. Il n'était pas de ces camarades à qui l'on peut dire : « Mets-toi là, et mange avec nous. » Cela eût été bon avant l'acquisition de la vieille maison. Debout à nous regarder, ne sachant trop que dire, il allait et venait. — Ce sont des archangeaux dont vous déjeunez là ? — Oui, général. — Vous, Rapp, vous les mangez à l'huile ? — Oui, général. — Et vous, Savary, à la sauce ? Moi, je les mange au sel. — Ah! général, répond alors celui qui s'appelait Savary, vous êtes un grand homme; vous êtes inimitable.

Voici un beau trio de... journalistes. Je connais l'un des trois masques; mais les deux autres ? Bah! en cherchant bien, on m'en traiterait bien là-dessous une demi-douzaine de visages :

Galvaudin, Trivoix et Fouilloux, de la presse officieuse, sont à peindre quand par hasard quelque téméraire, s'oubliant la plume à la main, vient à les chiffonner. Ils se retirent soudain, en bon ordre, prononçant ce qu'ils appellent des paroles de dignité... Un sentiment mal défini se remue au fond de leurs âmes. Je viens, mignons, vous apprendre à lire en vous-mêmes : Vous pensez que les gens qui frappent sur votre galon pourraient bien être coupables de lèse-majesté et qu'il ne vous sied pas de les combattre, mais qu'il faut qu'on les juge. A Rome, quand un patricien châtiait son esclave insolent, l'esclave prenait dans ses mains une image de César; et si le maître irrité ne s'arrêtait pas, il avait manqué de respect à César, et il était digne de mort.

N'est-ce pas que c'est cela ?

(1) Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 5 décembre.

Un crayon d'un apôtre du Siècle :

L'évite la lecture du Siècle, compère Louis Jourdan. Vous êtes là un chœur de cacographies qui n'avez plus rien à me montrer, et qui me donneriez trop la tentation d'écrire. Je n'écris point quand je veux, compère ! Il me faut un peu de papier, un peu de timbre, et passer par bien des tourniquets roudoutés. Pour égarer ce poète d'avant-cour, M. Augier, qui me giboyait et plein théâtre impérial, j'ai dû brocher environ trois cents pages... Vous autres, heureux cacographies, vous êtes libres comme la belle Hélène. Vous tenez tous les propos; vous faites tous les gestes; vous dansez toutes les danses; vous donnez par-dessus le marché un assassinat, un viol, le programme des spectacles, dix adresses de remèdes secrets, — et tout cela pour trois sous...

... Votre article est intitulé *la Maison Patouillet, Nonotte et Compagnie*, comme si l'Univers avait été un lieu où se fissent des trafics. Il ne faut pas donner à entendre de ces choses-là, et vous souffrirez que je vous crie : *Casse cou!*

Nonotte et Patouillet, compère, ont défendu la vérité à leurs dépens, et les rédacteurs de l'Univers de même. Personne jamais n'a osé dire qu'ils eussent rédigé des prospectus, ni manipulé aucune commande, ni tendu aucuns filets au peuple des bailleurs de fonds. Je ne prétends pas que ce soit crime de faire cela. Je dis qu'ils n'ont pas fait cela. Et s'ils l'avaient fait, ce ne serait point à vous, compère de les lapider. Ne vous souvient-il plus d'une *Maison Jourdan et Compagnie* qui brochait de la littérature appliquée à la production des dividendes, et d'un *Journal des Actionnaires* qui finit par s'écarter un peu de son sujet ?

Soyez octueux, mon ami, rien qu'octueux; vous glisseriez mieux dans les mains qui vous pourraient prendre.

Voici une fine satire sans personnalités. C'est la figure du petit journaliste mari dans la serre chaude des succès faciles et insolents. La leçon, le conseil bienveillant se cachent sous la satire et en arrondissent les angles :

... Les théâtres offrent quelque chose d'analogie. On voit des actrices jeunes. Sans doute elles ont du fard. Cependant le fard n'a pas encore rouillé la peau, le vaudeville n'a pas encore éraillé la voix, un vrai rire éclate et mord avec de vraies dents. Tels sont ces jeunes artistes; ils rient et mordent d'un rire et d'une dent sincères. Les jeunes comédiennes sentent néanmoins l'école, et les artistes aussi. La pleine originalité n'est pas à requérir, non plus que la pleine nature... Mais le fonds est riche, l'on espère que l'originalité pourra venir.

Vaine attente ! L'originalité ne vient pas et la jeunesse s'en va. Elle s'en va trop vite, quand ces brillants débutants se soutiennent six mois c'est déjà beaucoup; très-peu font leur année. On en pourrait citer trois ou quatre qui ont passé ce terme, mais il faut consentir qu'ils en restent où ils en sont, avec le même sourire et les mêmes grâces que le premier jour, sans leur demander aucun progrès. De jolis garçons de quarante ans.

N'y avait-il donc rien dans tout cela ? Si fait. Il y avait des éléments précieux, de l'observation, de l'indignation, du désir, l'étoffe du style, es germes de la pensée. Mais il y fallait la culture, l'intempérie peut-être. Ils disent, la plupart, que l'intempérie n'a pas manqué, qu'ils ont souffert. Alors, il fallait la vertu de souffrir, et quand la salle à manger s'est ouverte, ne pas se précipiter comme si manger était tout, et qu'il n'eût jamais été question que de manger tout.

Ainsi avortent des dons charmants. Ces souples et légers esprits se prennent à la gêne du lieu commun, pour lequel ils avaient tant d'horreur. Ils courent à l'étrange, faute d'assez de vertu pour déterrer en eux l'originalité qui s'était annoncée par quelques jets magnifiques, coupés et exploités aussitôt; l'ignorance volontaire les enveloppe de ses voiles qui épaississent vite, et il n'y a plus rien.

B. JOUVIN (*Grand journal*).  
(A continuer.)

— Le *Magasin illustré des enfants* et sa merveilleuse prime, forment le cadeau d'étrennes le plus charmant, le plus utile, le plus durable et surtout le moins cher qu'on puisse trouver. (Voir aux annonces.)

Le succès considérable du Chocolat-Ménier a fait naître une foule de parasites qui, par des imitations de toutes sortes, forment des tabletes et des étiquettes, copies de médailles, couleur des enveloppes et du papier, aussi bien que par des appellations de fantaisie à peu près semblables au nom MÈNIER, cherchent à profiter de la juste renommée du Chocolat Ménier pour substituer à sa place des produits inférieurs.

Nous ne saurions trop mettre en garde nos lecteurs contre ces substitutions en leur recommandant de ne se servir que du chocolat portant le nom de MÈNIER, certains que nous sommes que nous défendons ainsi le véritable intérêt du consommateur. 6433-6162

Un Tirage en Janvier  
— GRANDES LOTERIES AUTORISÉES —  
VOULEZ-VOUS 350,000 FR.  
POUR VOS ÉTRENNES ?

Adressez immédiatement TROIS FRANCS (mandat de poste ou timbres-poste) Au D-RECTEUR DU BUREAU-EXACTITUDE, rue Rivoli, 68, Paris, et vous recevrez douze billets pour Toutes chances de gain de 852 lots. — 3 gros lots de 100,000—100,000—150,000 fr.—(350,000 fr.)

AVEC VOS 12 BILLETS vous aurez toute chance de gain de tous tirages. Demandez immédiatement vos billets si POUR VOS ÉTRENNES VOUS VOULEZ 350,000 FR. 30 d. 6568

COMMERCE  
Havre, 4 décembre.

Cotons. — Nous avons une bonne demande suivie, pour la filature, avec raffermissement pour l'Amérique et raidour pour les cotons de l'Inde. Très bas Louisiana, pleinement 153 fr.; bas, 177 fr. 69; sous Surate, 135 à 145 fr. — A livrer, on a fait 300 b. Louisiana attendues par 4 navires à 155 fr. pour classement de good ordinary à low middling. A terme, on a payé 155 fr. pour janvier et février 154 fr. pour mars.

Les ventes à quatre heures, vont à 1,415 b.

Laines. — En demande régulière à prix fermes, on note encore aujourd'hui 24 b. Buenos-Ayres en suint à 1 fr. 80, et il a été aussi vendu publiquement 67 b. laine et 20 b. peaux de mouton Plata, le tout avarié.

Havre, 5 décembre.

Cotons. — Nous avons un marché très languissant en ce jour, mais sans variation sensible dans les cours. Il y a cependant plutôt un peu de lourdeur pour les Amériques.

Les ventes à quatre heures vont à 550 b. Laines. — Nous continuons d'avoir une très bonne demande pour cet article, et l'on a de nouveau vendu 11 b. Buenos-Ayres en suint, de 1 fr. 77 1/2 à 1 fr. 82 1/2; 3 b. Russie lavée à dos, à 2 fr. 95; et 69 b. Espagnou suint à 2 fr. 10.

Londres, 30 novembre. — A nos enchères de laines coloniales, il a été offert, depuis l'ouverture jusqu'à ce soir 45,167 b. de provenances diverses.

Les ventes continuent sans changement appréciable dans cours de la semaine dernière. Les suints du cap de Bonne-Espérance, quoique rares et assez recherchés par les acheteurs du continent, se vendent toujours avec les autres qualités de cette provenance, à 1 d. meilleur marché qu'en septembre, tandis que les genres dits scoured ont comparativement moins souffert de la baisse. Les bonnes toisons lavées et propres sont fermes aux prix actuels, mais les sortes inférieures et lourdes se placent difficilement.

En raison de leur rareté, les laines bien conditionnées d'Australie jouissent d'une bonne demande, aux cours les plus hauts de septembre; les genres défectueux se réalisent, au contraire, en baisse de 1 den.

En général, on peut dire que la position des prix est maintenant la même qu'à la dernière série d'enchères de l'année dernière; seulement, ils n'ont point la tendance à la hausse qu'ils manifestaient à cette époque.

Comme cependant les affaires sur le continent sont en voie d'amélioration, et que les manufacturiers anglais employant des laines fines, continuent à travailler, on peut s'attendre à un bon courant d'affaires et au maintien des prix actuels pour les ventes de mars, d'autant plus qu'il n'y a pas d'anciennes existences pesant sur le marché pour les mois prochains, et qu'il est à présumer que le bon marché de l'article en augmentera la consommation.

New-York, 4 déc. soir (par câble.)  
Coton middling Upland 33 1/4 c.  
Or, 141 0/0.

Bombay, 20 novembre.  
Coton : en baisse; Dhollerah, 250 R. — Tisus de 7 liv., 7 R.  
Fret pour Liverpool, 17 sh. 6 d.  
Change sur Londres, 2 sh 1/2 d.

Bombay, 21 novembre.  
Coton calme : Dhollerah et Broach, 255 R. ou 8 d. 3/4 coût et fret.  
Produits manufacturés calmes — On cote : Tissus de 50/39 pouces 6 liv., 5 R. 14 ann., net, 9 sh. 11 d.; dito 54/39 pouces, 8 liv., 6 R. 12 ann., net, 11 sh. 5 d., 64/39 pouces : 8 liv. 4 onces, 8 R., net; 13 sh. 6; 54/45 pouces 8 liv., 3 R. 2 ann., net, 13 sh. 8; fils mule n° 30, 13 ann. 1/4 la liv., net, 16 sh. 1/8.

Calcutta, 19 novembre.  
Fret pour l'Angleterre, 37 sh. 6.  
Change sur Londres, 2 sh. 5/8.  
Liverpool, mardi.  
(Dépêche officielle.)  
Les ventes vont à 8,000 b. dont 2,000 b. pour la spéculation.  
La halle de Manchester continue calme sans changement sur les cours de mardi dernier.  
Liverpool, mercredi.  
(Dépêche officielle.)  
Ventes, 40,000 b.; prix bien soutenus.

BULLETIN FINANCIER.  
Paris, 5 décembre.

Les dispositions du public financier étaient bonnes dès le début. Le marché parait favorablement impressionné par l'entrefilet du journal officiel qui fait pressentir notre retour prochain du Mexique. Cependant les affaires ont peu d'animation. La rente reste à 69.72 1/2 son cours le plus élevé, après avoir fait au plus bas 69.65. Les consolidés anglais sont à 100 annuaires à 88 1/4 à 3/8. L'Italien s'est tenu de 56.20 à 56.50. Le Mobilier reste à 587.50 après 580 et l'Espagne à 320 après 315. Les Transatlantiques sont offerts à 485. L'immobilière a repris de 385 à 392.50. Les chemins sont à peu près dans les cours d'hier. Le Lyon finit à 992.80 et le Lombard à 387.50. Le Mexicain est coté 23. Le Comptoir d'Escompte s'est tenu de 863.75 à 881.25.

Cours moyen du comptant 3 0/0 69.77 1/2; — 4 1/2 97.87 1/2.  
Banque de France 3605.  
Crédit foncier 1378.75.

COURS DE LA BOURSE  
Du 6 décembre 1866.

Cours de ce jour Cours précédent  
3 0/0..... 69 65 — 3 0/0... 69 75  
2 0/0..... 98 00 — 4 1/2 0/0 98 00